

Notre politique mise en place pour assurer l'accessibilité des bénéficiaires en situation de handicap

1- Formation du « contact handicap » à l'accueil des personnes handicapées : Florence de Cazanove

- Personne en charge des relations avec les clients et stagiaires en situation de handicap : Florence de Cazanove.
- Dossier spécifique « Handicap » : plusieurs documents (pdf) de sensibilisation aux 5 grands types de handicap (Agefiph, Délégation Ministérielle à l'accessibilité) : auditif, mental, moteur, psychique, visuel.
- Vidéos d'information et de sensibilisation sur le Handicap

<https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/10-videos-de-sensibilisation-sur-le-handicap-et-lenseignement>

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/formation-professionnelle/compenser-mon-handicap-en-formation>

<https://www.prithidf.org/actualites/decouvrir-la-mission-referent-handicap-en-14-capsules-video>

2- Recueil des besoins spécifiques des PSH (Personne en Situation de Handicap)

Dans le cas des formations intra ou inter-entreprises, les éventuels besoins sont identifiés lors de la prise de contact avec le client et inscrits sur le document « bulletin d'inscription ».

L'offre proposée au client inclut les modalités de compensation. Dans l'impossibilité d'y répondre, nous aiguillons le client vers nos partenaires spécialisés.

3- Notre éthique et déontologie concernant les PSH

- Nous nous engageons à accueillir les stagiaires en situation de handicap, ou à les orienter si nos formations n'étaient pas en capacité de répondre à leurs besoins spécifiques.
- Nous nous engageons à ne pas leur demander l'origine de leur handicap, ni le nom de leur maladie invalidante (il s'agit du secret médical), mais de quoi ils ont besoin.

4- Adaptation des locaux des formations (si handicap de type PMR) (Personne à Mobilité Réduite)

- Pas de locaux loués à ce jour, car les formations se déroulent soit en intra chez les clients, soit en intra ou inter 100% à distance.
- Au cas où, la « fiche de suivi d'un stagiaire PSH » contient une check-list sur les locaux à vérifier.
- Possibilité d'utiliser des locaux accessibles aux PMR

5- Adaptation des supports pédagogiques

- Nos supports de formations sont disponibles sous différents formats : papier, clé USB, enregistrement... afin de pouvoir les adapter en cas de handicap visuel, DYS,... (trouble du langage écrit)
- Nos supports privilégient les textes aérés et écrits en caractères supérieurs au corps 14, afin de faciliter la lecture des personnes avec des handicaps de type visuel, DYS

6- Adaptation des aménagements pédagogiques

- Quand une personne en situation de handicap est inscrite à une formation, notre référent Handicap est sollicité pour mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, une réflexion croisée sur la situation, en associant éventuellement d'autres acteurs ou spécialistes, indiqués sur notre liste de partenaires, pour concevoir collectivement les aménagements utiles au parcours de formation.
- Ainsi, nous prenons en compte et mettons en œuvre les adaptations nécessaires afin de répondre aux besoins de compensation de la personne (pédagogie, matériel, moyens techniques, humains...). La responsable aide à la mise en place des adaptations et se montre disponible autant que besoin pour répondre aux difficultés possibles sur le temps de la formation.
- Si les adaptations nécessaires à l'accueil ne sont pas possibles à mettre en œuvre (ex : technologie impossible à mobiliser dans le cadre de la prestation ou dans le temps imparti), nous aidons le bénéficiaire à se réorienter vers d'autres modalités de formation, ou d'autres solutions.

7- Liste de nos partenaires

Déjà sollicités :

- **Agefiph – Ressource Handicap Formation Ile de France**
Bastien GIESBERGER - M. M'BALLEK
24/28 Villa Baudran - 21/37 rue de Stalingrad - Immeuble Le Baudran - 94110 Arcueil
9.00 à 12.00 - 14.00 à 17.00
0800 11 10 09 – gratuit – 9h/18h
rhf-idf@agefiph.asso.fr

A solliciter si nécessaire :

- **Cap emploi 95 (Ile de France) :**
<https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/service-public-de-l-emploi/article/cap-emploi-accueil@capemploi75.org>
43 Bis Rue d'Hautpoul, 75019 PARIS, 01 44 52 40 60 - 09 72 75 12 13
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 09:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00
- **MDPH 75 Maison départementale des personnes handicapées:**
69 Rue de la Victoire, 75009 Paris,
01 53 32 39 39 contact@mdph.paris.fr
- **Digital Inclusif Consulting – Cartes « mind-mapping » et autres outils digitaux pour les personnes DYS et autres troubles de la lecture**
Lucas Akli-Pasquet
15 rue des Halles – 75001 Paris
07 86 29 34 10

lucas.aklipasquet@digitalinclusif.com

- **Embelys – Connaissance personnelle de la neurodiversité (DYS ,...)**
Emilie Letailleur
9 parc de Diane – 78350 Jouy-en-Josas
06 20 54 10 79
emilie@embelyscoaching.com

Agefiph :

<https://www.agefiph.fr/articles/propos-de-lagefiph/besoin-dune-information>

<https://rhf-agefiph.defi-metiers.fr/dossiers/les-adaptations-pedagogiques> -

<https://rhf-agefiph.defi-metiers.fr/dossiers/laccessibilite-dun-batiment-dedie-la-formation>

<https://www.agefiph.fr/articles/conseil-pratiques/accessibilite-des-organismes-de-formation-de-quoi-parle-ton>

Fiphfp (Fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) : <http://www.fiphfp.fr/>

Onisep : <http://www.onisep.fr/Formation-et-handicap>

Défi Métiers : <https://www.defi-metiers.fr/dossiers/panorama-des-acteurs-franciliens-du-handicap>

Interprètes en langue des signes (AFILS) : <http://www.afils.fr>

Accessibilité des supports numériques et vidéos (handicaps visuels) :

<https://access42.net/> ,

<https://www.readspeaker.com/fr/> ,

<https://www.avh.asso.fr/fr/favoriser-laccessibilite/accessibilite-numerique/accessibilite-des-documents-et-des-courriels-0>

Accessibilité des supports numériques et vidéos (handicaps auditifs) :

<https://fr.ava.me/>

<https://informations.handicap.fr>

Fonction « dictée » sous word <https://www.youtube.com/watch?v=saeUCQRl8lg>

Méthode du « Facile à lire et à comprendre » (déficience mentale) :

http://www.unapei.org/IMG/pdf/Guide_ReglesFacileAlire.pdf

8- Notre veille sur le handicap

Pour rester en conformité avec la loi, nous mettons tout en œuvre pour être en veille sur les aspects légaux et réglementaires.

Nous nous informons régulièrement sur l’actualité du Handicap en étant abonnés aux lettres d’information et en assistant aux webinaires de ces partenaires.